

**Dossier du BHI No. S1/1100**

**{PRIVATE }LETTRE  
CIRCULAIRE 18/1999  
15 avril 1999**

**PROPOSITION VISANT A ORGANISER UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA  
CONFERENCE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE EN 2000**

Références : - paragraphe 1 de l'article VI de la Convention relative à l'OHI.  
- Décision N°11 de la XV<sup>e</sup> Conférence HI.  
- Lettre circulaire N°44/1998 du BHI.

Monsieur,

La décision N°11 de la XV<sup>e</sup> Conférence H.I. qui a établi un mandat pour les travaux du groupe de travail sur la planification stratégique (SPWG), demandait également au SPWG de faire des recommandations eu égard à l'utilité d'organiser une conférence spéciale afin d'approuver le rapport du SPWG ainsi que le nouveau plan stratégique de l'OHI.

Dans la lettre circulaire 44/1998 du BHI, le SPWG demandait aux Etats membres de retenir mars 2000 comme date provisoire pour la conférence spéciale. Il y était par ailleurs précisé que cette recommandation serait confirmée dès que les Etats membres auraient renvoyé leurs commentaires sur le plan stratégique annexé à la lettre circulaire.

Les réponses de neuf Etats membres ont été incorporées dans le projet de plan stratégique et de programme de travail. Aucun changement substantiel n'a été apporté à la suite de ces commentaires.

Par une décision prise à la majorité, le SPWG a recommandé l'organisation d'une conférence extraordinaire en mars 2000 (Annexe A). Les principaux sujets devant être discutés seraient l'adoption du nouveau plan stratégique et du programme de travail, ainsi que les autres recommandations du rapport SPWG nécessitant des décisions des Etats membres.

Le SPWG estime qu'au moment où l'OHI entre dans une ère nouvelle, les orientations stratégiques de l'Organisation et les ajustements structurels requis pour atteindre ces objectifs devraient être décidés par les Etats membres en conférence, ce sujet étant trop important pour être traité par correspondance.

Le Comité de direction approuve les points de vue du SPWG.

Le coût de cette conférence extraordinaire n'a pas été inclus dans le budget pour la période 1998-2002 approuvé par la XV<sup>e</sup> Conférence HI. Toutefois, le Comité de direction pense qu'il sera possible de faire face aux dépenses supplémentaires dans les limites du budget approuvé.

Conformément à l'article VI de la Convention relative à l'OHI, le Comité de direction propose à présent aux Etats membres d'organiser cette conférence extraordinaire à Monaco, en mars 2000.

Vous trouverez en Annexe A, une description du programme relatif à cette conférence extraordinaire proposée.

Il est demandé aux Etats membres de compléter le Bulletin de vote joint en Annexe B et de le faire parvenir au BHI **avant le 30 juin 1999**. L'approbation de cette proposition nécessite au moins que 31 voix favorables aient été reçues en temps voulu (voir paragraphe 1 de l'article VI de la Convention).

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre amiral Giuseppe ANGRISANO  
Président

P.J.: Annexe A  
Annexe B

## PROGRAMME DE LA CONFERENCE H.I. EXTRAORDINAIRE

Dates : 20 -22 mars 2000

Lieu : CCAM, Monaco

Objectif :

1. Approuver le plan stratégique de l'OHI.
2. Approuver le programme de travail et les priorités de l'OHI.
3. Approuver le cycle de planification de l'OHI.
4. Approuver les changements proposés en ce qui concerne les qualifications des directeurs.
5. Examiner les changements proposés par le Comité de direction eu égard aux travaux et au budget du BHI.
6. Examiner d'autres changements structurels possibles (n'affectant pas la Convention)
7. Examiner la nécessité d'apporter des changements constitutionnels (affectant la Convention)
8. Examiner les rapports et prendre des décisions sur les autres sujets que la XV<sup>e</sup> Conférence HI avait renvoyés au SPWG.
  - i. Poste d'adjoint technique (Décision N°5)
  - ii. Plus grande fréquence des Conférences (Décision N°7)
  - iii. Centre de documentation électronique au BHI (Décision N°8)
9. Examiner toutes les autres propositions ayant une importance stratégique.
  - i. Développement du système WEND et rôle futur des RENC.
  - ii. Autres.

## Programme

Dimanche 19 mars	Inscriptions Réception de bienvenue Ouverture de l'exposition Réunions		
Lundi 20 mars	matin	Séance d'ouverture	
	matin	Séance plénière	(points 1,2)
	après-midi	Séance plénière	(points 3,4)
Mardi 21 mars	matin	Séance plénière	(points 5,6,7,8)
	après-midi	Commissions de la Conf. Suspension de la Conférence	(point 9)
Mercredi 22 mars	matin	Réunions	(par ex. WEND, CHR, CHRIS, etc.)
	après-midi	Réunions	
Jeudi 23 mars	matin	Reprise de la Conférence	
		Séance plénière	(point 9)
	après-midi	Séance de clôture Clôture de l'exposition	
Vendredi 24 mars	matin	Réunions	
	après-midi	Réunions	

**BULLETIN DE VOTE**  
*(à retourner dûment complété au BHI au plus tard le 30 juin 1999)*

Comité de direction  
Bureau hydrographique international  
B.P. 445  
MC 98011 Monaco CEDEX  
Principauté de Monaco  
Télécopie: +377 93 10 81 40  
Courrier électronique : [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc)

Etat membre \_\_\_\_\_

Date de réponse \_\_\_\_\_

**PROPOSITION EN VUE DE L'ORGANISATION D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA  
CONFERENCE H.I. EN 2000**

**Approuvez-vous la proposition visant à organiser une conférence H.I. extraordinaire en mars 2000?**

OUI

NON

Commentaires, le cas échéant :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature \_\_\_\_\_